

# APPARTENIR À L'EUROPE

Sébastien MAILLARD

*Si l'appartenance à l'Europe n'est plus remise en question, y compris en France, on peut s'interroger sur le sens complet de cette appartenance. Celle-ci exige d'imbriquer ses dimensions culturelle, institutionnelle et politique, trop souvent éclatées, afin de donner à l'Union européenne toute sa vigueur nécessaire en ces temps exigeants.*

**L**a présidence française du Conseil de l'Union européenne prévue au prochain semestre devrait mettre en exergue « l'appartenance » européenne dans sa devise. Mais de quelle appartenance s'agit-il ? Envers quelle Europe ? Des crises successives ont interrogé les liens complexes qui nous rattachent à l'Union européenne. La crise migratoire de 2014-2015, dont le spectre est de nouveau agité, a rappelé aux Européens le havre de paix, de prospérité et de liberté qu'ils représentent aux yeux du monde, en même temps qu'elle trahissait leur insécurité culturelle à accueillir la différence et une incapacité, encore éclatante, à se coordonner à vingt-sept sur ce sujet politiquement glissant. Dernièrement, la crise sanitaire, après un chaotique sauve-qui-peut initial, a su montrer, à l'inverse, la valeur ajoutée de la coopération et de la solidarité entre pays, tant pour la campagne vaccinale que pour la relance des économies en cours. Mais c'est la crise du *Brexit* qui a le plus questionné directement et à froid la signification même de l'Union européenne, soumise au départ volontaire et non contraint de l'un des siens. Le retrait complet du Royaume-Uni a brisé le tabou de l'irréversibilité de la construction européenne, tout en faisant la démonstration par l'ab-

surde de sa solidité par une cohésion des Vingt-Sept jamais prise en défaut par Londres. Le *Brexit* n'a depuis fait école nulle part ailleurs. Aujourd'hui, à de très rares exceptions près, même l'extrême droite continentale ne remet plus en cause l'euro, l'espace Schengen et, plus largement, l'adhésion à l'Union européenne.

Le terme d'appartenance ne se limite pas à celle, légale, d'un État comme membre de l'Union européenne, scellée en vertu d'un traité d'adhésion. Ce dernier exige d'ailleurs une ratification obtenue souvent par voie référendaire, qui manifeste alors une acceptation populaire, ou non, du rattachement du pays à l'Europe. La dernière en date, en 2012, est le « oui » à plus de 66 % des Croates en faveur de leur adhésion à l'Union européenne. On se souvient, *a contrario* du « non » des Norvégiens en 1972, refus répété par référendum en 1994. Le plus spectaculaire reste le *Brexit* choisi par une courte majorité de Britanniques en 2016, mettant fin à une adhésion qui avait elle-même été confirmée quarante ans plus tôt par le premier référendum dans l'histoire du pays, en 1975, avec alors plus de 67 % de « oui » et une large participation du corps électoral.

L'appartenance à l'Europe n'est toutefois jamais aussi tranchée et binaire qu'un référendum la laisse s'exprimer. Elle dépasse la seule question, bien que fondamentale, de l'adhésion à l'Union européenne. Elle est une question à la fois individuelle et collective et, en tout cas, évolutive. Elle puise, selon des degrés variables, dans le sentiment, la raison et la conscience. La première touche à l'affectif, la deuxième évalue l'intérêt, la troisième embrasse les deux premiers pour toucher à l'intime conviction.

À cette triple approche de l'appartenance répond une triple définition de l'Europe. Le même terme peut renvoyer en effet aussi bien au continent et à sa civilisation, à l'Union européenne telle qu'elle fonctionne aujourd'hui et à un grand dessein, le projet d'Europe unie, autrement dit celui de « faire l'Europe ». On aborde ainsi diversément l'Europe selon ses versants culturel, institutionnel ou irénique. Se dire « Européen » signifie tantôt s'y identifier culturellement ; tantôt agir, travailler, étudier, consommer comme citoyen de l'Union ; tantôt encore, aspirer au projet d'unité en Européen « convaincu ».

## Airs de famille

Empruntons chaque versant pour apprécier le type d'appartenance européenne qu'il suscite et ce qui lui fait obstacle. L'approche continentale ou civilisationnelle est la plus vaste, dans le temps comme dans l'espace, mais aussi la plus palpable. Elle s'aborde par le patrimoine culturel, la mémoire collective et d'abord autour d'une géographique partagée. Les Alpes, la Méditerranée, la Baltique, l'espace rhénan ou les Balkans façonnent leurs propres communautés d'appartenance par-delà les siècles. Les nouvelles chaires universitaires d'anthropologie européenne contemporaine, soutenues par Pascal Lamy, identifient ce qui relie et distingue en profondeur les Européens entre eux.

À l'échelle du continent entier, c'est la mise en relief de courants historiques communs qui fait ressortir une parenté. L'Antiquité, le Moyen Âge, la Renaissance, l'âge baroque, le classicisme, les Lumières et la Révolution industrielle et son Art nouveau ont déposé des strates successives identifiables dans le paysage urbain, qui donnent aux villes européennes un *air de famille* au-delà de leur extraordinaire singularité. Ainsi de la cathédrale de Séville jusqu'à celle plus dépouillée de Turku, en Finlande, en passant par les *cathedral cities* anglaises et les puissants vaisseaux de Cologne ou de Prague, le voyageur sera saisi par la diversité des déclinaisons d'un même style gothique depuis son foyer francilien. Des écrivains comme Stefan Zweig, George Steiner et d'autres ont décrit comment les cafés, les gares, les universités, les opéras et les grand-places offraient des repères au cosmopolite Européen pour qu'il s'y sente comme chez lui. Même si l'américanisation culturelle tend à l'estomper, l'appartenance européenne naît de ce sentiment, qui aura pu affleurer à la faveur d'un voyage à nouveau possible cet été, de ne jamais se sentir complètement *étranger* à Rome, à Lisbonne ou à Vienne, d'où qu'on vienne ailleurs sur le continent. Paul Valéry a bien défini cela dans sa conférence de Zurich, en 1922 : « Partout où les noms de César, de Gaius, de Trajan et de Virgile, partout où les noms de Moïse et de saint Paul, partout où les noms d'Aristote, de Platon et d'Euclide ont une signification et une autorité simultanées, là est l'Europe. »

« Ce qui fait obstacle à ce sentiment partagé est le nationalisme »

Ce qui fait obstacle à ce sentiment partagé n'est aucunement le juste attachement de chacun à sa nation, communauté d'appartenance par excellence, mais le nationalisme. Celui-ci revisite l'Histoire, les personnages et les arts pour y puiser, non sans anachronismes, les propres ressorts de son exaltation. Charlemagne ne saurait pourtant être considéré comme Allemand, Belge, Français ou Italien. Christophe Colomb ne doit pas sa fortune à Gênes ; ni son contemporain Léonard de Vinci, aux seules cités italiennes. La définition de Mozart comme seul compositeur *autrichien* ne saurait rendre compte de l'étendue de son génie musical déployé à travers l'Europe, où il puisa son inspiration.

Ces exemples et tant d'autres ne sauraient, à l'inverse, être européanisés à l'excès, au risque d'autres anachronismes et détournements. L'enseignement scolaire de l'Histoire doit obéir aux seules exigences scientifique et pédagogique, lesquelles ne sauraient toutefois taire la dimension européenne inhérente à toute Histoire *de France, d'Espagne, de Pologne, d'Italie...* La juste et entière prise en compte de cette dimension confortera un sentiment partagé d'appartenance entre jeunes Européens, par-delà leurs différentes langues et nationalités. Au-delà de l'enseignement général proprement dit, l'étude et les échanges linguistiques, une première expérience de mobilité, y compris en filière d'apprentissage, des épreuves sportives et événements culturels renforceront la compréhension qu'une nation ne s'épanouit pas isolément mais au sein d'une communauté plus large, laquelle sur notre continent s'appelle Europe.

## Des institutions à incarner

Mais ce mot s'emploie aujourd'hui aussi pour désigner communément l'Union européenne, le versant institutionnel pour aborder l'Europe. Celle de « Bruxelles », entendu ici non seulement comme le siège des principales institutions de l'Union mais, par extrapolation, comme un système à part entière, avec son processus décisionnel propre, son fonctionnement et son jargon, son droit et ses réalisations plus ou moins achevées. L'euro, le marché intérieur, l'espace Schengen, les directives et règlements, les subventions et autres fonds sont les réalités tangibles, le plus souvent invisibles ou fondus dans notre quotidien, de cette Europe. La Commission européenne,

le Parlement européen, le Conseil européen et la Cour de Justice sont les protagonistes d'une pièce qui *apparaît* le plus souvent longue, lointaine et ennuyeuse, dont les sommets de chefs d'État et de gouvernement jalonnent les actes, captant alors l'attention médiatique. Le petit monde des élus, diplomates, fonctionnaires, journalistes, lobbyistes et experts des *think tanks* forme un huis clos surnommé la « bulle bruxelloise », avec ses acronymes et son agenda propres, dont des médias spécialisés se font l'écho.

« Pas de déficit démocratique dans l'Union européenne mais un déficit d'incarnation »

C'est cette Europe « bruxelloise » qui lance le défi d'appartenance le plus redoutable. Appartenance est d'ailleurs un terme ici moins adapté qu'appropriation, qui est nécessaire afin que cette Europe n'apparaisse pas comme hors-sol, fonctionnant en vase clos, tel un circuit parallèle et fermé, dont l'organisation et les décisions échapperaient au commun des Européens. L'obstacle de taille à cette appropriation est de convaincre que l'Europe « bruxelloise » est bien démocratique, dans son processus de décision comme dans la constitution même de ses institutions. Les élections européennes marquent le temps fort d'une vie démocratique discrète, mais soutenue. Celle-ci est, pour l'essentiel, transparente et ses attributs reprennent en partie ceux qui fondent une démocratie parlementaire libérale nationale. Un commissaire européen n'est ainsi pas moins légitime qu'un ministre français. Sauf qu'il n'est pas reconnu comme tel et a le plus souvent une notoriété bien moindre, sauf à Bruxelles et dans son pays d'origine.

À cet égard, il n'y a pas de déficit démocratique dans l'Union européenne mais bien un déficit d'incarnation à laquelle le citoyen puisse identifier l'Europe « bruxelloise ». Le drapeau et l'hymne européens, aussi bienvenus soient-ils, n'y suffisent pas. Les signes d'une pleine appartenance seraient que le président de la Commission européenne et les autres grands acteurs de la scène politique de l'Union soient aisément reconnaissables, que les joutes parlementaires et les compromis à Vingt-Sept fassent la une des journaux télévisés, qu'ils alimentent les conversations des dîners en ville ou des repas de famille, quand la vie politique américaine, pourtant par définition bien plus lointaine et étrangère, s'y invite plus naturellement. C'est bien pour tenter de combler ce déficit d'incarnation que

la prochaine présidence française du Conseil européen entend affirmer l'ancrage strasbourgeois de la vie démocratique européenne, au moins à destination d'un grand public français qui en ignore l'essentiel. La Conférence sur l'avenir de l'Europe, lancée le 9 mai 2021, ambitieuse pour sa part de faire participer directement les citoyens, *via* une plateforme en ligne multilingue et divers panels, à un débat européen ainsi « débruxellisé ».

D'autres décalages structurels contribuent à creuser ce fossé avec « Bruxelles ». Le premier est linguistique. D'une part, un vocabulaire propre à la singularité de l'Union européenne oblige à un effort permanent de traduction (un commissaire s'apparente à un ministre, une directive s'apparente à une loi) pour le rendre facilement intelligible. D'autre part, l'usage très répandu de l'anglais dans l'Europe « bruxelloise », y compris dans sa communication externe, limite l'accès de celle-ci au-delà des initiés. L'appartenance ne saurait s'opérer par l'emploi d'une langue commune imposée, à la manière des empires.

Le deuxième décalage est temporel. Vies démocratiques européenne et nationales suivent des agendas séparés. Le désormais rituel « discours sur l'état de l'Union », prononcé par chaque président de la Commission en septembre, peine à toucher les médias nationaux. Une directive sera approuvée ou contestée dans un pays à l'approche de son entrée en vigueur, qui survient souvent deux ans après son adoption démocratique par « Bruxelles », alors passé à une toute autre question.

Le troisième décalage est d'ordre spatial. À une vie démocratique européenne largement ignorée s'ajoute une invisibilité de son action politique sur le terrain, au niveau local. Il faudrait cartographier les voies ferrées, pistes cyclables, bâtisses historiques et champs agricoles cofinancés par des subsides provenant du budget européen ou de prêts de la Banque européenne d'investissement pour les épinglez du logo européen. Le plan de relance et la campagne de vaccination contre la Covid-19 offrent toutefois une occasion inédite de faire valoir la plus-value de l'échelon européen. Un sentiment d'appartenance peut découler d'une solidarité européenne clairement perçue comme telle. Son refus, à l'image des dirigeants « frugaux » négociant leur soutien aux économies frappées par la pandémie, a trahi au contraire l'absence d'appartenance à un ensemble collectif et pu blesser les opinions.

C'est pourquoi l'Europe « bruxelloise » requiert des personnalités politiques à forte notoriété qui s'emploient à rendre intelligible leur action européenne, en particulier dans leur pays. À l'instar de Simone Veil ou Jacques Delors en leurs temps, plus tard d'un Daniel Cohn-Bendit ou récemment de Michel Barnier, maintenant la cohésion européenne face au *Brexit*. L'appartenance se joue dans la capacité de personnalités de premier plan d'incarner l'Union européenne. La proximité avec les institutions passe par ce truchement humain.

Outre les élus eux-mêmes, les *mass media* ont ici une responsabilité particulière d'intermédiation. En particulier en France, où l'information européenne est considérée la moins répandue parmi les Vingt-Sept, selon l'Eurobaromètre. De fait, le temps d'antenne consacré aux informations de l'Union européenne dans les journaux télévisés des deux premières chaînes nationales en représente une part infime dans une année. La compréhension des enjeux européens et la mise en exergue du débat démocratique entre acteurs identifiables sont des éléments indispensables à l'appropriation d'une Europe qui, dès lors, ne sera plus seulement « bruxelloise ». La réforme française de l'audiovisuel public a été, à cet égard, l'occasion d'en réviser le cahier des charges. Conjoncturellement, la prochaine présidence française du Conseil peut, ici encore, servir d'accroche à cette information trop peu développée.

## Un récit à renouveler

À l'épaisseur européenne à retrouver dans l'Histoire, à la dimension européenne à insuffler au quotidien, s'ajoute un autre versant de l'appartenance à explorer, celui du *projet* européen proprement dit. Une aventure collective pointant un horizon nouveau sert de ferment à l'adhésion, permettant de souder les énergies. Les expressions de « construction européenne » ou de « faire l'Europe » sous-tendent l'idée d'une Europe qui n'existe pas encore, d'une unité dont la quête sert à mouvoir les volontés.

L'Europe des « pères fondateurs » dans les années 1950 était tout entière tournée vers une double promesse de paix et de prospérité, qui répondait aux attentes de l'après-guerre. Ce narratif a longtemps servi à résumer le sens du projet d'Europe unie. La photo de Fran-

çois Mitterrand et Helmut Kohl se donnant la main en 1984 devant l'ossuaire de Douaumont (Meuse) en est devenue l'image d'Épinal dans les manuels scolaires. Il s'est développé au-delà du cadre insti-

« **Le projet européen a perdu son rôle de vecteur d'aspirations collectives supérieures** »

tutionnel par des initiatives populaires, comme les jumelages, portées avec un esprit militant. Le concours de l'Éurovision ou les « Jeux sans fron-

tières » ont capté cet air du temps d'une Europe voulant, aussi de manière ludique, dépasser ses divisions. Le prix Nobel de la paix attribué à l'Union européenne en 2012 a été beaucoup trop tardif pour que les Européens s'en enorgueillissent.

L'érosion de ce récit de paix, devenue évidence pour les générations nouvelles, creuse le déficit d'appartenance. Le projet européen apparaît alors sans but. Il semble se poursuivre sans autre justification que lui-même. L'impression d'éloignement de l'Europe, si souvent exprimée dans les sondages d'opinion, n'est pas tant une question institutionnelle que de finalité dissipée. La décennie de graves crises qui ont ébranlé l'édifice européen (crise financière de 2008, crise en zone euro, crise migratoire, *Brexit* et dernièrement crise sanitaire) a nourri le sentiment que l'Union, chaque fois donnée pour défailante, n'avait plus d'autre objectif que sa seule survie. Devenant président de la Commission européenne en 2014, Jean-Claude Juncker résumait cet état d'esprit en décrivant l'Union dans une « crise existentielle » et sa Commission, comme celle « de la dernière chance ». Dans ces conditions extrêmes et tendues, le projet européen a perdu son rôle de vecteur d'aspirations collectives supérieures, que cristallisait après-guerre l'idée de paix.

Celle-ci s'est d'autant plus diluée que la décennie de crises avait été précédée d'une décennie de pause dans la poursuite d'une « union sans cesse plus étroite ». Un coup de frein donné par le « non » français au traité constitutionnel en 2005, qui tranchait après une phase d'accélération du projet marquée par la conversion à l'euro (2002) et le grand élargissement à l'Est (2004). Ce dernier entraîna une « fatigue » à Bruxelles. L'esprit missionnaire qui animait la première génération de fonctionnaires « des Communautés » s'était affadi. Une préférence pour le *statu quo*, soutenue par une Allemagne dominante y trouvant son intérêt, a rendu le projet d'Europe unie synonyme d'ennui et d'inertie. Comme une construction à l'arrêt.

L'appartenance européenne ne peut faire l'économie d'une vision d'avenir partagée. Ce qu'Emmanuel Macron a tenté d'esquisser, à sa manière, par son discours de la Sorbonne en 2017, dont il ne manquera pas de dresser le bilan. Ce n'est plus autour de l'idée de paix mais de puissance qu'un nouveau récit européen cherche aujourd'hui à s'élaborer. La réconciliation entre nations, intensifiant les échanges entre elles, qui a servi de toile de fond à la réalisation du marché unique, de la monnaie unique et de l'espace Schengen, fait place à un nouveau récit où ces mêmes réalisations servent désormais de leviers à l'affirmation de l'Europe dans le monde. Les montées de l'autoritarisme en Chine, en Russie et en Turquie, la brutalité des années Trump et le spectre de leur éventuel retour font prendre conscience aux Européens de leur singularité politique. En économie, les dérives du capitalisme financier anglo-saxon et les ambitions du capitalisme d'État chinois font ressortir les spécificités d'un capitalisme européen « responsable ». Les grands défis mondiaux que représentent le réchauffement climatique et les pandémies rendent plus évidente l'action au moins à l'échelon européen. La menace terroriste, les cyberattaques, l'insécurité régionale qui caractérisent le pourtour de l'Union, du Sahel à la Biélorussie, en passant par la Libye, le Proche-Orient, l'Afghanistan, le Caucase et l'Est ukrainien, chargent d'une mission géopolitique nouvelle les Européens. Ceux-ci, face au désordre mondial ambiant, commencent à articuler un « nous » qui dessine en pointillé une nouvelle forme d'appartenance. Non envers une Europe redevenue prédatrice, conquérante ou dominatrice mais plutôt une Europe qui se protège et se rêve timidement en puissance sage, généreuse et respectée, alliée mais faisant jeu égal avec les États-Unis, et parfois sans eux. Comme le prophétisait Václav Havel, « la mission de l'Europe est d'être exemplaire tout en se faisant respecter ».

\* \* \*

En résumé, il existe plusieurs manières de se sentir Européen : soit en reconnaissant dans les rues de Bruges ou de Sienna les traits de sa propre culture, soit en reconnaissant dans les lois et décisions de « Bruxelles » les traits de sa propre démocratie, soit en reconnaissant par contraste avec les agissements d'autres puissances les traits d'une manière européenne d'être au monde. Ces trois formes d'ap-

partenance sont le plus souvent appréhendées séparément et même opposées. Parmi les pourfendeurs de « Bruxelles » se trouvent ceux qui considèrent l'Union coupée de sa civilisation originelle – ce que perpétue le débat récurrent sur l'omission des « racines chrétiennes » dans le préambule des traités européens. Les visionnaires d'une Europe puissance fustigent une « Europe naïve » que représente un marché européen trop ouvert par des technocrates bruxellois dogmatiques.

Une appartenance européenne approfondie exigerait au contraire d'en articuler les trois formes ici décrites, d'en rassembler les fragments pour les réimbriquer. Une réalisation « bruxelloise » doit être comprise depuis ses soubassements civilisationnels, jusque dans sa portée géopolitique. Par exemple, le Règlement général de protection des données (RGPD) doit être apprécié non seulement comme une loi européenne démocratiquement décidée mais qui s'ancre dans une conception européenne de la vie privée et sert à asseoir la puissance normative mondiale de l'Union dans ce domaine. Une taxe carbone aux frontières exprime les préoccupations environnementales des Européens, exige d'être en conformité légale avec les engagements commerciaux multilatéraux de l'Union et affirme les préférences de celle-ci au reste du monde. Autre exemple, l'élargissement de l'Union aux Balkans épouse la géographie du continent, doit répondre aux exigences démocratiques de l'Union et s'opère avec une visée géopolitique. Faire ressortir une cohérence d'ensemble entre l'Europe prise comme civilisation, comme réalité institutionnelle et comme grand dessein est la clé d'une appartenance solide.

Celle-ci ne peut s'établir sur une réalisation prise isolément. « On ne tombe pas amoureux du marché intérieur », avait bien compris Jacques Delors. À l'inverse, on n'évacuera pas ledit marché comme s'il était étranger ou contredisait tout attachement européen, en scandant qu'« une autre Europe » est possible. On appréciera le fonctionnement et la régulation de ce marché à l'aune, dans l'Histoire, des traditions marchande et sociale de l'Europe et, pour l'avenir, comme un atout maître face aux nouveaux rivaux commerciaux. L'appartenance naît d'une approche multidisciplinaire de l'Europe, à la fois juridique, économique, sociale, historique, géopolitique et anthropologique. Il revient à la Commission européenne, dans ses initiatives pour poursuivre le projet d'Europe unie, de pré-

senter cette imbrication des approches. Son projet culturel de « nouveau Bauhaus européen<sup>1</sup> », allié à son pacte vert, est une première expérience dans ce sens.

L'appartenance européenne ainsi ne se décrète pas mais se révèle par le processus d'imbrication décrit plus haut. Elle ne s'achète pas à coups de subventions. Elle ne s'élabore pas par une savante campagne de communication publique, par le seul déploiement de bannières bleu étoilé ou par l'invention *ex nihilo* d'un média européen. Elle demande d'abord une remise en perspective, une éducation et une incarnation politique. À défaut, elle s'étiole et peut laisser place à l'incompréhension, à l'indifférence voire au rejet de l'adhésion à l'Union. Le *Brexit* peut ainsi s'expliquer par l'épuisement outre-Manche de toute forme d'appartenance européenne dans ses trois dimensions : un *brexiter* dur distingue le Royaume-Uni du *continent* européen ; il ne reconnaît aucune vertu démocratique à « Bruxelles », au contraire ; et il ne projette dans l'Union aucun destin lié à celui poursuivi par sa *Global Britain*. En Hongrie, le dirigeant Viktor Orbán se plaît à opposer « Bruxelles » à une Europe éternelle mystifiée.

Comment, en France, conforter un sentiment d'appartenance toujours fragile ? La question se pose singulièrement à chaque pays selon son étendue plus ou moins grande, son unité plus ou moins récente, sa pluralité régionale plus ou moins marquée et son entrée dans l'Union plus ou moins ancienne. Le cas français se distingue par le fait qu'il s'agit non seulement d'un « État fondateur » de la construction européenne, comme l'Allemagne, l'Italie et les pays du Benelux, mais qui se considère légitimement comme l'initiateur du projet, son premier instigateur. Les termes du débat sont dès lors moins comment les Français se sentent appartenir à l'Europe que comment l'Europe *leur* appartiendrait et *leur* servirait de levier pour retrouver une grandeur passée<sup>2</sup>.

Au moment où les idées françaises pour l'avenir du projet européen sont plus écoutées à Bruxelles et dans les chancelleries et à l'ap-

1. Lancé par la Commission européenne en octobre 2020, à la suite du Pacte vert européen, le « Nouveau Bauhaus européen » réunit *designers*, architectes, ingénieurs, scientifiques et étudiants de l'Union avec l'ambition d'allier esthétique et transition écologique. Ses appels à propositions financent des produits innovants pour la vie quotidienne privilégiant la simplicité, la fonctionnalité et la circularité des matériaux ([https://europa.eu/new-european-bauhaus/index\\_fr](https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_fr)).

2. Voir le rapport de Bruno Cautrès (Cevipof), Thierry Chopin (Institut Jacques Delors) et Emmanuel Rivière (Kantar), *Les Français et l'Europe, entre défiance et ambivalence*, Institut Jacques-Delors, mai 2020.

proche de la présidence française du Conseil européen, un sentiment de réappropriation peut retrouver les faveurs de l'opinion publique. Mais il doit nécessairement s'équilibrer avec la compréhension que l'Europe ne saurait devenir une France – au sens d'un État et d'une République – en plus grand, qui menacerait sinon de faire cavalier seul. L'appartenance européenne est l'acceptation que notre pays ne s'épanouit pas isolément mais avec les autres, la reconnaissance que chaque autre nation est unique et nécessaire et, pour paraphraser le slogan de la campagne pour Maastricht, il y a trente ans, la compréhension que l'Europe est, tout autant que la France, notre patrie *et* notre avenir, inséparablement.

Sébastien MAILLARD



Retrouvez le dossier « **Europe** »  
sur [www.revue-etudes.com](http://www.revue-etudes.com)